fortes pièces de bois qui, placées aux deux extrémités du navire, portaient tout l'appareil des rames. On disait aussi JOUP.

— Techn. Fléau d'une balance.

— Encycl. Écon. rur. Presque toujours très-simples, les *jougs* présentent un grand nombre de formes. On n'en distingue cependant que trois sortes : le *joug* double, le *joug* simple et le *joug* multiple. Le *joug* double est le plus généralement employé dans plusieurs départements du Midi et en particulier dans l'Aveyron; il présente sur sa face inférieure deux enfoncements destinés à s'adapter sur la tête des bœufs; sur les parties latérales de chacun de ces enfoncements est pratiquée une rainure destinée à recevoir la corne correspondante. Ce *joug* embrasse exactement le sommet de la tête, en s'appuyant seulement contre les cornes par les rainures. On peut le fixer invariablement à la tête des animaux au moyen d'une large courroie. Pour éviter les pressions douloureuses et les plaies, on peut garnir la région frontale d'une tresse de paille, d'un coussin ou d'un morceau de peau de mouton. L'emploi du *joug* double est plein d'inconvénients. Il est surtout désavantageux lorsque les animaux qu'il réunit n'ont pas la même force et la même vivacité; ils font alors peu de travail, et cependant l'un d'eux s'épuise beaucoup. Le seul avantage du *joug*, sous le rapport de l'emploi de la force, c'est le moyen qu'il fournit de favoriser l'animal le plus faible. Pour obtenir ce résultat, on rapproche du timon le bœuf le plus fort. On peut encore soulager l'un des bœufs en rendant moins profondes les rainures qui doivent recevoir les cornes; pour cela, on place des morceaux de drap, de feutre ou de cuir dans ces rainures, qui se trouvent ainsi en partie comblées.

Quant au *joug* simple, il n'a qu'une seule courbure et ne peut s'appliquer qu'à un animal. Il sert pour faire tirer l'animal en chemin, au moyen de traits qui entrent des branchards qui se fixent à des trous en à des crochets placés de chaque côté du *joug*. Avec le *joug* simple, les animaux sont libres, leur marche est rapide; ils déploient beaucoup de force et se fatiguent moins qu'avec le double. Il permet d'atteler les animaux isolément et de substituer les ruminants au cheval dans les binages des récoltes en ligne, dans les labours de terres fortes, pour mouvoir la machine à battre, etc.

Le *joug* multiple est employé en Italie, en Savoie, dans le Dauphiné. On fixe un des *jougs* sur la tête (c'est le *joug* double ordinaire) et un autre sur l'encolure, en avant du garrot. Ce dernier est composé d'une pièce de bois légèrement aplatie dans les endroits qui doivent s'appuyer sur les animaux, et pourvue en son milieu d'une chaîne qui va s'attacher au timon. Les bouts attelés au bout le *joug* multiple tirent à la fois par la tête et par le garrot; mais une grande partie de la force qui agit sur le garrot est perdue, à cause de l'ouverture de l'angle formé par la chaîne et le timon; l'effort tend plutôt à soulever la voiture qu'à la tirer en avant.

En Normandie, on emploie un *joug* formé d'une pièce de bois qui s'applique en avant du garrot, ou elle est très-imparfaitement fixée par un arc en bois disposé en forme de collier, et qui embrasse l'encolure; le trou carré qui est au milieu sert à l'attelage. Ce harnais, très-simple, fait surtout agir ces animaux par le garrot; mais il gêne les animaux, quoiqu'il les blesse rarement.

En résumé, quelle que soit la forme d'un *joug*, il doit, tout en embrassant la tête, ne toucher ni la nuque ni les oreilles et ne s'appuyer que sur les cornes. Le timon doit être plus bas que l'insertion des vertèbres cervicales à la tête, pour faire équilibre à l'action des muscles extenseurs de l'encolure, très-puissants dans le bœuf.

Si l'on compare l'attelage au *joug* des bœufs et l'attelage au collier, usité pour les solipèdes, il est évident que ce dernier mode vaut beaucoup mieux que le premier; car, en tirant au collier, le bœuf jouit de toute sa liberté d'allure. Mais on peut faire à cette manière de voir plusieurs objections pratiques. Ainsi, il est évident d'abord que, par suite de sa constitution anatomique, le bœuf peut déployer plus de force de traction avec la tête qu'avec l'encolure, et que le collier expose le bouf à des blessures assez fréquentes qui, par la douleur qu'elles produisent, amènent une déperdition de forces de l'animal, ce qui a conduit M. Sanson à faire une objection économique très-sérieuse contre l'emploi du collier. « En effet, dit-il, la vie de travail du bœuf est nécessairement d'une durée fort limitée, surtout si l'on exploite cet animal dans des conditions de progrès, qui exigent le fréquent renouvellement du bétail devant finir par l'abattoir. »

JOUGAU s. m. (jou-go). Ornith. Espèce de chouette.

JOUGNE, commune de France, départ. du Doubs, arrond. de Pontarlier, cant. de Monthe; 1170 hab., en 1865. Fabrique de clouterie, treillerie; scieries et forges, entrepôt de sel, tannerie, etc. Restes d'un ancien château fort.

Le 11 juillet 1870, le beau village de Jougne a été la proie des flammes, le feu a pris à midi, dans la vallée qui est au pied de Jougne. Un vent violent l'a transporté à 2 kilom., sur les hauteurs où le village est situé. Une heure a suffi à la destruction de toute la commune. Jougne n'est plus qu'une ruine; 92 maisons ont été brûlées; il en reste 8.

JOUHAUD (Auguste), auteur dramatique belge, né à Bruxelles en 1806. Dès sa collégial se mit à composer des vaudevilles, et il était doué d'une telle facilité qu'il lui arrivait souvent, dit un biographe, de composer une pièce en un jour. Pendant un temps, Jouhaud fut le seul auteur belge qui s'adonnât à ce genre de littérature. Il possède la tournure d'esprit, la verve spirituelle qui conviennent au vaudeville. Il tourne habilement le couplet et sait tirer d'un sujet vulgaire des situations originales et des effets piquants. M. Jouhaud a collaboré à diverses feuilles légères : *le Petit homme gris*, *l'Echo de Bruxelles*, le *Robert le Diable*, etc. Parmi ses pièces nous citerons : les *Petits prisonniers*, en un acte (1822); *Napoléon ou l'Empereur et le colonel*, en deux actes (1827); *Guillaume le Tétu*, pièce en trois journées (1830), œuvre aristophanesque dont le héros était le roi de Hollande; le *Volontaire belge*, vaudeville en deux actes (1830); *Charles X* ou les *Suites d'un coup d'Etat*, pièce en trois journées (1830); la *Prise d'Anvers*, vaudeville en deux actes (1830); l'*Anti-camaraderie*, comédie en cinq actes et en prose (1837); *Robert-Macaire en Belgique*, pièce en cinq tableaux (1837); la *Vieillesse du gamin de Paris*, vaudeville en un acte (1838); *Ecorce russe, cœur français*, vaudeville en un acte, avec Alphonse Royer (théâtre Saint-Marcel, 1839); la *Ville du pacha*, vaudeville en deux actes (théâtre de la Porte-Saint-Antoine, 1839); les *Ouvriers du faubourg*, drame-vaudeville en deux actes (1841); la *Science du diable*, revue-vaudeville en trois actes, avec Clairville et Guénée (Delassements-Comiques, 1842), succès de verve; le *Drapeau du faubourg Saint-Antoine*, parodie en vers du *Drapeau de Pyat* (1846); *Promettre et tenir...*, comédie en un acte et en prose (Odéon, 1847), etc. On doit aussi à M. Jouhaud une brochure intitulée les *Journées des 25, 26, 27, 28 et 29 juillet 1830, pot-pourri sur ce qui vient de se passer à Paris* (Bruxelles, in-8°).

JOUHE, village et comm. de France (Jura), cant. de Rochefort, arrond. et à 7 kilom. de Dôle, au fond d'une étroite vallée; 589 hab. Source minérale froide et saline. Bons vins. Carrières de pierres. On remarque dans l'église la chaire à prêcher, plusieurs tableaux et statues, et la Vierge miraculeuse du Mont-Roland. La montagne isolée du Mont-Roland, dont le sommet atteint 346 mètres au-dessus de la mer, porte les ruines d'un ancien couvent de moines noirs et une église bâtie par les jésuites.

JOUI s. m. (jou-i). Liquide dont se nourrissent les Japonais, et dont la base est du jus de bœuf rôti.

JOUILLÈRE s. f. (jou-llè-re; *ll* mll.). Hydraul. Chacun des murs d'aplomb, avances dans l'eau, qui retiennent les berges d'une écluse, et reçoivent les coulisses des vannes.

JOUIR v. n. ou intr. (jou-ir — lat. *gaudere*, éprouver de la joie). Avoir un usage avantageux, tirer avantage ou agrément : JOUIR *de ses biens*. JOUIR *d'une grande fortune*. JOUIR *de tous ses droits*. JOUIR *d'une entière liberté*. *L'expérience ne nous éclaire souvent que pour nous donner des regrets; c'est un trésor que nous amassons sans en JOUIR.* (Lacretelle). *La liberté a ses ennuis qu'il faut subir pour* JOUIR *de ses bienfaits.* (Guizot.)

D'un bienfait commencé le cœur jouit d'avance.
DELILLE.

Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie :
Qui sait si nous vivrons demain ?
RACINE.

Aimons donc, aimons donc ! de l'heure fugitive
Hâtons-nous, jouissons !
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de [rive ;
Il coule et nous passons.
LAMARTINE.

¶ Se réjouir, être satisfait : JOUIR *de l'embarras, de la surprise de quelqu'un.* ¶ ETRE en possession : JOUIR *d'une parfaite santé.* JOUIR *de l'estime de ses concitoyens.* *Nul ne peut être heureux s'il ne* JOUIT *de sa propre estime.* (J.-J. Rouss.)

Crois-tu que mes chagrins doivent s'évanouir
A l'aspect d'un bonheur dont je ne puis jouir ?
RACINE.

¶ Se dit des choses dans un sens analogue : *Il est des planètes dont les différentes parties ne JOUISSENT que successivement d'une lumière empruntée.* (Buff.) *La coutellerie anglaise* JOUIT *d'un grand renom.* (Mich. Chev.)

— Absol. Avoir l'usage des choses, en tirer du profit, de l'agrément ou du plaisir : JOUIR *de bonne foi. Le sommeil est de* JOUIR, *la bonté de faire* JOUIR. (Sadi.) *On veut* JOUIR ! *après soi le déluge.* (Dider.) *Etre heureux, ce n'est pas* JOUIR, *c'est ne pas souffrir.* (Raspail.)

S'occuper, c'est savoir jouir;
L'oisiveté pèse et tourmente.
VOLTAIRE.

¶ Goûter le plaisir particulier au colt : *Dans les animaux quadrupèdes, le mâle, dès qu'il a* JOUI, *se sépare de la femelle.* (Buff.)

— JOUIR *de quelqu'un*, S'en servir à son avantage. ¶ Obtenir ses faveurs, en parlant d'une femme : JOUIR *de la femme de son voisin. Quelques senateurs allèrent jusqu'à prouver qu'il fût permis à Tibère de* JOUIR DE *toutes les femmes qu'il lui plairait.* (Montesq.) ¶ Avoir l'agrément de la présence : *Nous ne pourrons donc* JOUIR DE *vous deux jours durant?*

— JOUIR *de son reste*, Profiter de quelques avantages que l'on va perdre pour toujours : JOUISSEZ DE VOTRE RESTE, *c'est votre dernier jour de vacance.*

— Vener. Faire la curée : *Pour avoir de bons chiens, il faut les faire* JOUIR *souvent.* (Baudrillart.)

— s. m. Action de jouir : *C'est le* JOUIR, *non le posséder, qui nous rend heureux.* (Montaigne.)

JOUISSANCE s. m. (jou-i-san-se — rad. *jouir*). Libre usage, faculté de jouir : *Avoir la pleine* JOUISSANCE *de tous ses biens. Entrer en* JOUISSANCE. *Laisser à sa femme la* JOUISSANCE *d'une maison. Etre privé de la* JOUISSANCE *de ses droits. La* JOUISSANCE *est le fruit et la récompense du travail.* (Vauven.) *Jamais les peuples ne sont entrés en* JOUISSANCE *de leurs droits, qu'ils n'aient pas trouvé aux maux inhérents aux révolutions combattues.* (Chateaub.) ¶ Action d'user librement, de jouir : *Ce n'est pas la possession qui nous rend heureux, c'est la* JOUISSANCE. (Mme Lambert.) ¶ Plaisir de l'âme ou des sens : *Les pures* JOUISSANCES *de l'intelligence. Les grossières* JOUISSANCES *de la brute. Il n'y a peut-être pas de plus douces* JOUISSANCES *que les privations que l'on s'impose pour le bonheur de ceux qu'on aime.* (Sénèque.) *La plus douce habitude de l'âme consiste dans une modération de* JOUISSANCE *qui laisse peu de prise au désir et au dégoût.* (J.-J. Rouss.) Les JOUISSANCES *les plus douces sont celles qui n'épuisent pas l'espérance.* (Lévis.) *En fait de* JOUISSANCES, *l'amitié vit de ses rentes et l'amour mange son capital.* (Petit-Senn.) ¶ Se dit particulièrement du plaisir procuré par le coït : *La fornication est la* JOUISSANCE *passagère de deux personnes libres, mais non concubinaires.* (Proudh.)

— Jurisp. littér. Pièce de vers contenant le récit d'une aventure amoureuse : *L'abbé Tétu, homme connu par beaucoup de bouquets à Iris, d'impromptus, de* JOUISSANCES *et de gaumes paraphrasés, après avoir langui longtemps un agréable débauché, eut l'ambition de contester de Lenclos à sa mort.* (Volt).

— Syn. **Jouissance, plaisir, volupté.** La *jouissance* est un sentiment intime, calme et par là même prolongé; on s'y complaît, on en est tout pénétré. *Plaisir* a une signification beaucoup plus générale; tout *jouissance* est un *plaisir*; mais il y a des plaisirs trop rapides pour qu'on les appelle des *jouissances*. Toute sensation agréable est un *plaisir*; si elle se prolonge, si nous cherchons nous-mêmes à la prolonger, elle devient une *jouissance*. La *volupté* est un *plaisir* par lequel on se laisse dominer, et presque toujours un *plaisir* sensuel, comme ceux de l'amour ou de la table; si quelquefois on donne aux *plaisirs* de l'âme le nom de *volupté*, c'est qu'on les considère comme s'imposant à la volonté et capables de donner naissance à de véritables passions. Le mot *volupté* est aussi le seul qui puisse représenter le *plaisir* comme un être personnifié; c'est ainsi qu'on peut dire d'un homme sensuel que la *volupté* est devenue son dieu.

JOUISSANT, ANTE adj. (jou-i-san, an-te — rad. *jouir*). Jurispr. Qui jouit, qui a l'usage légal :

Personne de ses droits usante et *jouissante.*
RACINE.

JOUJOU s. m. (jou-jou — rad. *jouer*, dont la première syllabe se trouve répétée comme dans la plupart des mots à l'usage des petits enfants : *Papa, tata, dodo, toutou, bébé*, etc.). Jouet, petit objet servant d'amusement aux jeunes enfants : *On trompe les enfants avec des* JOUJOUX, *les hommes avec des serments.* (Lysandre.) *Il y a dans le cœur des femmes de province des surprises comme dans certains* JOUJOUX. (Balz.)

— Par anal. Objet relativement petit et mignon : *La jeunesse de guerre des Russes sont les* JOUJOUX *de l'empereur de Russie.* (Lord Durham.)

— Fig. Objet sans valeur sérieuse, et qui ne peut être apprécié que des esprits légers : *Les hommes faits ont leurs* JOUJOUX, *aussi bien que les enfants.*

— Fam. *Faire joujou*, Jouer : *Fais* JOUJOU, *mon petit ami.*

JOUKOFSKI (Vasili-Andrévitch), poète russe, à ne pas confondre avec le précédent, né en 1783, mort à Stuttgard vers 1851. Il débuta à dix-huit ans par une pièce de vers intitulée : *le Cimetière de village*, et s'adonna complétement depuis lors à la culture des lettres. En 1808, il devint rédacteur du *Messager russe*, revue fort estimée, et composa, lors de la guerre nationale, un chant qui fit part comme volontaire, un chant patriotique remarquable, *Chant au camp des Russes*. Joukofski fut par la suite professeur de littératures russe de la femme de grand-duc Nicolas, qui fut plus tard empereur et le chargea de l'éducation de son fils aîné, aujourd'hui Alexandre II. Il est allé terminer ses jours en Allemagne. Joukofski a rendu de grands services à la Russie en l'initiant aux chefs-d'œuvre des meilleurs poètes étrangers. Ses œuvres ont été publiées à Saint-Pétersbourg (1835, 9 vol. in-8°).

JOULIN (Désiré-Joseph), médecin et journaliste français, né à Mont (Loir-et-Cher) en 1821. Il vint faire ses études médicales à Paris, où il a pris le grade de docteur en 1858, et est devenu professeur à la Faculté (1863). M. Joulin s'est particulièrement occupé des maladies des femmes et a publié plusieurs ouvrages estimés : *Etudes historiques sur les maladies des femmes* (1861, in-8°); *Des cas de dystocie appartenant aux fœtus* (1863, in-8°); *Mémoires sur les avantages du forceps* (1865, in-8°); *Traité complet des accouchements* (1866-1867, 4 part. in-8°, avec fig.), etc. Le docteur Joulin a publié, en outre, plusieurs monographies originales, dont voici les titres : *De la cautérisation épidermique rachidienne dans le traitement de certaines névroses* (1858, in-4°); *Du bassin dans les races humaines* (in-8°); *Du bassin chez les mammifères* (in-8°); *De la force*, étude de psychologie, plusieurs monographies, nous devons encore à M. Joulin un grand nombre d'articles bibliographiques et critiques, insérés dans le *Moniteur des hôpitaux* et le *Bulletin de thérapeutique*, qui se font remarquer par leur allure vive, ironique et mordante. Mais quelle que soit la valeur de ses ouvrages scientifiques, c'est surtout comme journaliste que le docteur Joulin est connu du public. D'une plume alerte et spirituelle, il a écrit, soit sous son nom, soit sous les pseudonymes du docteur **Hermès** et du docteur **Flavius**, des articles qui ont été fort goûtés dans divers journaux, notamment dans le *Figaro* et dans l'*Opinion nationale*. On a particulièrement remarqué ses vives et mordantes polémiques contre les cléricaux, qui, en 1868, dans une pétition adressée au Sénat au sujet de la liberté de l'enseignement supérieur, accusèrent plusieurs professeurs de la Faculté de médecine de Paris d'enseigner le matérialisme. Il a réuni ses meilleurs articles sous le titre de *Causeries du docteur* (1866, in-18), et a publié sous le titre : *Au feu les libres pensées* (1868, in-89), trois lettres adressées à M. Dupanloup en réponse à un écrit où fougueux prélat lançait l'anathème de lui les *Caravanes d'un chirurgien d'ambulance* (1871).

JOUR s. m. (jour — v. l'étym. à la partie encycl.). Lumière dont le soleil éclaire la terre : *La clarté du* JOUR. *Avant le* JOUR. *Au point du* JOUR. *Au lever du* JOUR. *Au petit* JOUR. *Il est grand* JOUR. *Il ne fait plus* JOUR. *Le* JOUR *baisse. On est en plein* JOUR. *Le* JOUR *entre à peine ici. Fuir le* JOUR. *Aimer le* JOUR. *Prévenir le* JOUR. *Le* JOUR *est ce qu'il y a de plus beau dans la nature.* (Fontenelle.) *Personne n'aime le* JOUR *comme l'aveugle.* (V. Hugo.) *Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.*
RACINE.

¶ Temps pendant lequel on y voit, Temps qui s'écoule depuis le commencement de l'aurore jusqu'à la fin du crépuscule : *Accoutumez nos enfants à demeurer été et hiver,* JOUR *et nuit toujours tête nue.* (J.-J. Rouss.) *La nuit est plus favorable que le* JOUR *aux réminiscences du voyageur.* (Chateaub.) *La nuit appartient à la pensée, le* JOUR *à l'action.* (E. Pelletan.)

Travail, repos, douleur, et quelquefois un rêve,
Voilà le sort, puis vient la nuit.
LAMARTINE.

¶ Temps qui s'écoule depuis le lever jusqu'au coucher du soleil : *Au pôle, il n'y a qu'un* JOUR *de six mois et une nuit de six mois. Les* JOURS *commencent à croître en décembre et à diminuer en juin.* ¶ Espace de temps réglé par une révolution de la terre sur elle-même, ou par la révolution apparente du soleil autour de la terre : *Le soir se divise en vingt-quatre heures. L'année se compose de trois cent soixante-cinq jours et six heures. Tous les* JOURS *sont à la mort; le dernier y arrivera.* (Montaigne.) *Il y a tel long* JOUR *qui renferme moins d'événements que telle rapide minute.* (A. Karr.)

Le jour succède au *jour* et la peine à la peine.
LAMARTINE.

Chaque *jour* est un bien que du ciel je reçois;
Jouissons aujourd'hui de celui qu'il me donne;
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
Et celui de demain n'appartient à personne.
MAUCROIX.

¶ Temps de la journée réservé au travail : *L'perdre un jour. Aucun plaisir ne doit occuper une trop grande place dans la vie.* JOURS *d'un homme chargé des affaires du peuple.* (De Ségur.) ¶ Se dit particulièrement des journées employées au travail : *Les* JOURS *et les dimanches. Un habit pour les* JOURS, *pour les* JOURS. *Pour beaucoup d'ouvriers, il n'y a que cinq* JOURS *dans une semaine.* (L.-J. Larchet.)

— Pris dans le sens d'espace de vingt-quatre heures, le mot *jour* est fréquemment déterminé par diverses circonstances. ¶ Par la température : *Un* JOUR *froid. Un* JOUR *d'orage. Un* JOUR *de pluie.* ¶ Par la saison à laquelle le jour appartient ou semble appartenir par sa température : *Un* JOUR *d'hiver, d'été, de printemps. La Provence a, en plein hiver, de magnifiques* JOURS *de printemps.* ¶ Par la façon dont la journée est employée : *Un* JOUR *de fête. Un* JOUR *de repos. Un* JOUR *de congé.* ¶ Par une occurrence particulière : *Le* JOUR *de notre fête.* ¶ Par une action particulière que l'on fait : *Un* JOUR *de médecine.*

Il est de certains jours de barbe où, par ma foi,
Vous ne paraissez pas plus malade que moi.
REGNARD.

¶ Par la fête que l'on célèbre : *Le* JOUR *de Pâques, de Noël, de la Saint-Médard.* ¶ Par un fait ou un événement particulier : *Le* JOUR *de la bataille de Marengo. Le* JOUR *de notre départ. Le* JOUR *de la naissance de mon fils.* ¶ Par les dispositions dans lesquelles on passe la journée : *Un* JOUR *de bonheur. Un* JOUR *de joie. Un* JOUR *d'angoisse. Malheur à qui ne sait pas sacrifier un* JOUR *de plaisir aux devoirs de l'humanité!* (J.-J. Rouss.)

Il est des jours d'ennui, d'abattement extrême,
Où l'homme le plus ferme est à charge à soi-même.
DESPRÉAUX.

— Par anal. Clarté quelconque : *Le gaz donne un* JOUR *blafard.*

— Par ext. Manière dont les objets sont éclairés : *Mauvais jour. Un tableau qui perd par un mauvais jour. Un tableau qui gagne par un vrai* JOUR, *dans son* JOUR.

— Epoque, circonstance : *Le* JOUR *où la liberté de la presse périra, ce* JOUR-*là nous retournerons à la servitude.* (Royer-Collard.) *Le* JOUR *où un homme réfléchi, ce* JOUR-*là la philosophie a commencé.* (V. Cousin.) ¶ Temps très-court : *Vous n'avez qu'un* JOUR *à passer sur la terre, faites en sorte de le passer en paix.* (Lamenn.) *L'arbre de la volupté ne fleurit qu'un* JOUR, *et ses fruits sont pleins d'amertume.* (Alibert.)

. . . . . Le bonheur sur terre
Peut n'avoir qu'une nuit, comme la gloire un jour.
A. DE MUSSET.

— Epoque actuelle, moment actuel : *Les hommes du* JOUR. *Les nouvelles du* JOUR. *Les préoccupations du* JOUR. *Le Français aura beau faire, il ne sera jamais qu'un courtisan, n'importe de qui, pourvu que ce soit un puissant du* JOUR. (Chateaub.) ¶ Journée actuelle, aujourd'hui, par opposition à demain : *Les rois ont le* JOUR, *les peuples ont le lendemain.* (V. Hugo.) *Le maître du* JOUR *sera le tyran du lendemain.* (Mme E. de Gir.) *En politique, ce n'est pas sur le* JOUR *qu'il faut avoir l'œil, c'est sur le lendemain.* (E. de Gir.)

— Poétiq. Vie humaine : *Donner, recevoir le* JOUR. *Perdre le* JOUR. *Vivre de longs* JOURS. *Sauver les* JOURS *de quelqu'un. Prendre soin des* JOURS *de quelqu'un. Les* JOURS *du méchant sont remplis d'alarmes.* (Dider.) *Nous passons nos* JOURS *dans les antichambres à essuyer les rebuffades d'un manant parvenu.* (Chateaub.) *Il faut se laisser aller au courant de ses* JOURS, *sans jamais chercher à le remonter.* (A. d'Houdetot.)

...Qui peut vivre infâme est indigne du *jour.*
CORNEILLE.

La course de mes *jours* est plus qu'à demi faite,
Et je vais prudemment songer à la retraite.
RACAN.

¶ Epoque de la vie, durée partielle de la vie : *Il semblait que je prorogeais le sort qui m'attendait sur mes vieux* JOURS. (J.-J. Rouss.) *Mon ambition n'a jamais été à plus d'un morceau de pain pour mes vieux* JOURS. (Béranger.)

Ah! que nos derniers *jours* sont rarement sereins!
VOLTAIRE.

— Fig. Ce qui éclaire quelque chose, ce qui sert à le faire comprendre : *Jeter du* JOUR *sur une question. Il est des têtes qui n'ont point de fenêtres, et que le* JOUR *ne peut frapper d'en haut; rien n'y vient du côté du ciel.* (J. Joubert.)

L'œil humain n'est pas fait pour la pure clarté;
Point de *jour* ici-bas qu'un peu d'ombre n'altère.
LAMARTINE.

¶ Etat, condition de ce qui est public, évident, facile à savoir ou à connaître : *Faire toutes ses actions au grand* JOUR. *Le grand* JOUR *de la publicité. Le crime seul doit craindre le grand* JOUR. *Allons droitement et honnêtement comme des hommes qui sont en plein* JOUR *et dont toutes les actions sont éclairées.* (Boss.)

Ma pensée au grand *jour* partout s'offre et s'expose,
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.
BOILEAU.

¶ Aspect, apparence, point de vue : *Le cardinal de Retz sait donner un beau* JOUR *à ses défauts.* (La Roche!) *On rencontre à peu près partout et toujours les mêmes personnes; mais ces mêmes personnes ne sont pas toujours distribuées dans le même ordre ni placées sous le même* JOUR. (Mme E. de Gir.)

Cette vie, où longtemps gémit mon cœur rebelle,
Je la vois sous un *jour* qui la rend presque belle;
Car, jusqu'à vous, hélas! seul, errant, opprimé,
J'ai lutté, j'ai souffert, — je n'avais point aimé.
V. Hugo.

¶ Evidence, clarté propre :

Je puis dans tout son *jour* mettre la vérité.
RACINE.

¶ Issue ou existence possible ou probable : *Voir* JOUR *à une affaire.*

Situ qu'elle voit *jour* à d'innocents plaisirs,
Je vois qu'elle devine et prévient mes désirs.
CORNEILLE.

— *Jour férié*, Jour de fête consacré à des cérémonies religieuses ou nationales : *Les différents* JOURS *fériés. Une réduction du nombre des* JOURS FERIÉS *avait eu lieu sous Louis XIV, malgré une opposition assez vive : le roi, sur les représentations de Colbert, qui se plaignait de avoir trop de jours enlevés au travail, avait obtenu de l'archevêque de Paris la suppression de dix-sept fêtes.*

— *Jours ouvrables*, Jours où la loi religieuse permet de se livrer au travail.

— *Jours gras*, Jeudi, dimanche, lundi et mardi qui précèdent immédiatement l'abstinence du carême, et sont ordinairement accompagnés de réjouissances particulières.

— *Jour artificiel*, Clarté obtenue à l'aide d'un foyer produit artificiellement.

— *Bon jour*, Jour heureusement ou agréablement passé : *Souhaiter un* BON JOUR, *le* BON JOUR *à quelqu'un.* Ne s'emploie guère qu'en un seul mot. *Bonjour.* ¶ Jour de grande fête : *Je ne mets cette robe qu'aux* BONS JOURS. ¶ Communion : *Faire son* BON JOUR.

— *Les beaux jours*, Le printemps, la belle saison : *Le retour des* BEAUX JOURS. *Voilà les* BEAUX JOURS *qui font rêver de renaissance.* (Mme de Sévigné.) ¶ Le temps de la jeunesse, le bel âge :

On ne doute de rien dans le cours des *beaux jours*,
On croit que l'avenir y répondra toujours.
LA CHAUSSÉE.

Ce qu'on appelle nos *beaux jours*,
N'est qu'un éclair brillant dans une nuit d'orage.
LAMARTINE.

— *Le plus beau jour de la vie*, Le jour du mariage. Cette expression est devenue à peu près ridicule, et ne s'emploie plus guère qu'ironiquement.

— *Mauvais jour*, Jour malheureux ou fatal : *Trois faillites ce matin; c'est décidément un* MAUVAIS JOUR. *Nos plus* MAUVAIS JOURS *sont passés.* ¶ Jour où l'on est mécontent, mal disposé : *Il est dans son* MAUVAIS JOUR, *dans ses* MAUVAIS JOURS.

— *Les mauvais jours*, le temps de l'hiver :

Nous passons sans ennui le temps des *mauvais jours*;
Ils sont si bien remplis que nous les trouvons courts.
LAMARTINE.

— *Demi-jour*, Jour faible, naturel ou artificiel : *Les contrées de l'extrême Nord ne connaissent que le* DEMI-JOUR. *Le* DEMI-JOUR *des églises gothiques inspire une sorte d'effroi religieux.*

Attends; ce *demi-jour*, mêlé d'une ombre obscure,
Suffit pour te guider en ce terrestre lieu.
LAMARTINE.

— Fig. Etat d'incertitude, de doute, de connaissance incomplète : *Quand les nations s'habituent à ce* DEMI-JOUR *qui montre et qui cache également toutes choses, quand elles s'endorment dans la lassitude, s'en est fait, elles abdiquent et meurent.* (Bs de Gir.)

— *Jour de quelqu'un*, Jour où il est disponible pour faire quelque chose : *Donnez-moi votre* JOUR. ¶ Jour où il doit faire, où il fait quelque chose à son tour : *Vous êtes de garde ce soir; c'est votre* JOUR. ¶ Jour qui a, pour quelqu'un ou quelque chose, une importance solennelle ou decisive : *Bons ou mauvais, les jours de l'aristocratie sont passés.* (S. de Sacy.) *La vérité finira par avoir son* JOUR. (Proudh.) Tremble, *ton jour* approche, et ton règne est passé.
RACINE.

Chaque peuple a son siècle, et chaque homme a son *jour.*
LAMARTINE.

— *Autre du jour*, *Plaideau du jour*, *Père du jour*, *Bien du jour*, Divers noms que les poètes donnent au soleil :

Dieu du jour, dieu des vers, ils brisent ton image.
C. DELAVIGNE.

— *Plein de jours*, Qui a vécu longtemps : *Un vieillard* PLEIN DE JOURS *et de sagesse. Mourir* PLEIN DE JOURS.

Plein de vie, vivant et en bonne santé :
Tel que l'on croyait mort est *plein de jours* peut-être;
C'est quand on l'a pleuré qu'on le voit reparaître.
POISSARD.

— *Au jour la journée*, on moins bien *Au jour le jour*, Chaque jour à mesure et isolément, et de façon que le gain de la journée ne suffise qu'au jour présent : *Gagner son pain au* JOUR LA JOURNÉE. *Vivre au* JOUR LE JOUR. *De petite vie il a peu prés au* JOUR LE JOUR. (Mich.-Chev.) ¶ Sans espoir d'amélioration pour l'avenir; sans s'inquiéter de l'avenir : *Je vis au* JOUR LA JOURNÉE, *assez sèchement, et avec diverses angoisses extérieures qui m'importunent.* (Fén.) ¶ Sans préoccupation, sans réflexion, en s'étourdissant : *Les hommes n'aiment pas à approfondir : ils vivent au* JOUR LA JOURNÉE *avec leur conscience.* (Rivarol.)

— *Mettre au jour*, *Donner le jour à*, Enfanter ou procréer : METTRE AU JOUR *les enfants, les élever lorsqu'ils sont venus au monde, s'occuper beaucoup dans ses jours domestiques, tels sont les devoirs de la femme.* (Manou.) *Après le malheur de naître, je n'en connais pas de plus grand que celui de* DONNER LE JOUR *à un homme.* (Chateaub.) ¶ Publier : METTRE AU JOUR *un nouvel ouvrage.* DONNER LE JOUR *à un poème épique. L'étrange embarras qu'un livre à* METTRE AU JOUR ! (Mol.)

A quoi bon mettre au *jour* tous ces discours frivoles,
Et ces riens enfermés dans de grandes paroles?
BOILEAU.

¶ Divulguer, faire connaître : *La philosophie n'a fait que* METTRE AU JOUR *ce que contenait l'esprit humain.* (Guizot.)

— *Voir le jour*, Naître, vivre : *J'AI VU LE JOUR à Paris. Depuis que je* VOIS LE JOUR. ¶ Etre exhibé, tiré d'un lieu caché ou fermé : *Voici un habit qui n'AVAIT pas VU LE JOUR depuis cinq ans.* ¶ Etre publié : *Ce manuscrit ne VERRA jamais LE JOUR.*

— *Se faire jour*. Se dit du moment où le jour succède à la nuit : *Il commence à se* FAIRE JOUR. ¶ S'ouvrir un passage : SE FAIRE JOUR *à travers les ennemis.*

Au travers des périls un grand cœur se *fait jour.*
RACINE.

¶ Trouver une issue, un moyen de réussir : *Il a su se* FAIRE JOUR *au milieu de trente affaires des plus épineuses.* ¶ Se montrer, se produire : *La vérité finit par se* FAIRE JOUR. *Il ne suffit pas de reconnaître la volonté nationale, il faut encore lui donner un moyen pacifique de* SE FAIRE JOUR. (E. de Gir.)

— Loc. fam. *Etre beau comme le jour*, Etre très-beau ou très-bien mis : *Vous voilà* BELLE COMME LE JOUR. ¶ *Etre clair comme le jour*, Etre tout à fait évident : IL EST CLAIR COMME LE JOUR *que nous aurons la guerre. Ce que vous dites là* EST CLAIR COMME LE JOUR. ¶ *Etre le jour et la nuit, comme le jour et la nuit*, Ne pas se ressembler du tout : *Ces deux femmes* SONT LE JOUR ET LA NUIT. ¶ *Faire plus jour la nuit et de la nuit le jour*, Dormir le jour et veiller la nuit : *Comme les gens de qualité, il* FAIT DE LA NUIT LE JOUR ET DU JOUR LA NUIT. (Al. Duval.) ¶ *Etre jour, petit jour, grand jour chez quelqu'un*, Se dit d'une personne levée; levée depuis peu, levée depuis longtemps : *Il était* PETIT JOUR *chez elle quand le roi son père entra dans sa chambre.* (Volt.)

— Loc. prov. *Demain il fera jour*, Attendons demain pour faire cela : *Vous allez partir ce soir? attendez donc; demain il fera* JOUR. ¶ *Bon jour, bonne œuvre*, Voilà une bonne œuvre accomplie un jour de grande fête : *Il n'a payé le jour de la Toussaint*; BON JOUR, BONNE ŒUVRE. ¶ *Les jours se suivent et ne se ressemblent pas*, Les circonstances varient avec le temps. ¶ *A chaque jour suffit son mal ou sa peine*, Il ne faut pas se donner des inquiétudes au sujet de l'avenir. ¶ *A la Sainte-Luce les jours croissent du saut d'une puce*, Les jours commencent à croître un peu à la Sainte-Luce. Ce proverbe était exact avant la réforme du calendrier, car la Sainte-Luce tombait alors au 13 décembre, date qui correspondait au 23 décembre actuel.

— Argot. *Jour de frotte et d'astie*, Nom donné au samedi, dans les casernes, parce que c'est le jour où l'uniforme est brossé, où les cuirs sont cirés et frottés, où les cuivres et les boutons sont astiqués, où le cheval est bouchonné, afin que, le dimanche, hommes et bêtes paraissent dans tout l'éclat de la plus stricte propreté.

— Astron. *Jour naturel*, *Jour vrai*, Temps que le soleil met à revenir au même méridien. ¶ *Jour astronomique* ou *solaire*, Temps qui s'écoule d'un midi à l'autre. ¶ *Jour moyen*, Jour solaire moyen, qui a répété 365 fois, donne 365 jours solaires consécutifs. ¶ *Jour civil*, Jour moyen compté d'un minuit à l'autre. ¶ *Jour sidéral*, Temps que met une étoile quelconque à revenir dans le même méridien. ¶ *Jour lunaire*, Temps que met la lune à revenir dans le même méridien.

— Chronol. *Jour mondain*, Période de dix siècles, formant, d'après les traditions chinoises, une division de la durée de l'univers, qui devait vivre 80 siècles ou 8 jours mondains. ¶ *Jours complémentaires*, Jours au nombre de cinq ou six que l'on ajoutait après les 12 mois de 30 jours, dans le calendrier républicain. On les appelait aussi *sans-culottides*.

— Hist. *A un autre jour* (en latin *alio die*), Formule qui a joué un grand rôle dans la politique romaine, les augures pouvant s'en servir à volonté pour rompre les délibérations de l'assemblée des comices. ¶ *C'est-à-jours*, Temps qui s'est écoulé entre le retour de l'île d'Elbe